

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 SEPTEMBRE 2025 A 20 HEURES

Session ordinaire

Date convocation : 19/09/2025

PRESENTS : Jean-Pierre BOUTTER, Claude GIROD, Richard CANQUE, Guy MULLOT, Isabelle HOUTART, Christophe BUGUET, Anthony BOISSON, Alain LABET, Jacques CACHOT

ABSENTES EXCUSEES : Juliette CANQUE, (pouvoir donné à Richard CANQUE), Emilie FERRAND (pouvoir donné à Jean-Pierre BOUTTER)

SECRETAIRE DE SEANCE : Claude GIROD

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 26/06/2025

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents et des représentés, le PV de la réunion du 26 Juin 2025.

CIMETIERE INTERCOMMUNAL DE SAINTE-AGNES : TARIFS DES ACHATS ET RENOUELEMENTS DES CONCESSIONS

Vu la délibération n° 2025-008 en date du 26/06/2025 relative aux tarifs des concessions du cimetière intercommunal de Val-Sonnette et Rotalier,

Considérant la nécessité de préciser les tarifs de renouvellement,

Considérant qu'il convient également de préciser la délibération n° 2025-008 concernant les cavurnes, comme conseillé par les services préfectoraux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

- **MODIFIE ET VALIDE** les tarifs des concessions et renouvellement suivants :

TARIFS DES CONCESSIONS				
TERRAIN NU			RENOUELEMENT	
2 m²		4 m²	2 m²	4 m²
15 ans	120 €	240 €	120 €	240 €
30 ans	240 €	480 €	240 €	480 €
50 ans	500 €	1 000 €	500 €	1 000 €

CAVURNE + TERRAIN NU				
CAVURNE		TERRAIN NU	TOTAL	RENOUELEMENT
15 ans	130 €	120 €	250 €	120 €
30 ans	260 €	240 €	500 €	240 €
50 ans	350 €	500 €	850 €	500 €

CASE COLUMBARIUM		RENOUELEMENT
15 ans	400 €	400 €
30 ans	800 €	800 €
50 ans	1 000 €	1 000 €

- **DIT** que ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} octobre 2025.

ADHESION A LA MISSION MUTUALISEE RGPD
(Règlement Général de la Protection des Données)

Cette mission est actuellement confiée au SIEC. Comme le SIEC n'en possède plus la compétence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés, décide de confier cette mission conjointement aux Centres de Gestion du Jura et de la Meurthe-et-Moselle.

MODIFICATION DES STATUTS DU SME

Le SMEA modifie ses statuts afin de ne conserver que la partie « eau ». La partie « assainissement » est transférée à la Communauté de Communes Porte du Jura, compétente en la matière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés, approuve la modification des statuts.

ONF : CONTRATS D'EXPLOITATION 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés et en partenariat avec l'ONF, destine le produit des coupes (houppiers, taillis, perches, brins et petites futaies) des parcelles n°16 (couronnes) et 22 d'une superficie de 2 ha à l'affouage sur pied ainsi que les parcelles 10, 11, 12, 13 en ventes de gré à gré par soumission.

Une réunion, courant octobre, sera organisée avec les affouagistes.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Création d'un point d'eau aux Epinoux :

La création du point d'eau aux Epinoux sera réalisée cette fin d'année.

- Piste forestière de Curettes :

Le Conseil Municipal décide, pour raison de sécurité, de fermer momentanément la piste forestière neuve de Curettes et envisage de délimiter les terrains communaux.

- Travaux aux abords du lavoir de La Combe :

Pose d'un regard récupérateur d'eau de ruissellement au pied du lavoir de La Combe par l'entreprise JAILLET BAT.

- Panneau d'affichage au site des Tilleuls :

L'achat et la pose du panneau d'affichage au site des Tilleuls se feront cette fin d'année.

- Ambrosie :

Le Maire fait part au Conseil Municipal des dangers pour notre santé de cette plante et qu'il est important de l'identifier et de l'éradiquer.

- Enquête identification des friches de la commune :

La Communauté de Communes en partenariat avec le SCOT réalise une enquête d'identification des friches.

- Campagne de stérilisation des chats errants :

La campagne de stérilisation des chats est ajournée cette année. La prochaine sera réalisée en février 2026. Le Maire demande aux administrés de ne pas nourrir les chats errants afin de ne pas les attirer.

- Remerciements :

M Max Engammare remercie la municipalité pour les travaux d'enfouissement des réseaux et fait un don de 1000 euros à la commune.

- Voirie :

Les travaux de voirie 2025 devraient débuter mi-octobre. Pour rappel : chemin du Montceau et une partie du Chemin des Roches.

Le Maire,
Jean-Pierre BOUTTER

Le Secrétaire,
Claude GIROD